



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS
DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

131, Cours Genêt – ZI de l'Ormeau de Pied – CS 70510 – 17119 SAINTES cedex

- : - : - : - : - : -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 25 JUIN 2026

Date de convocation : le 16 juin 2026
Nombre de Délégués en exercice : 113
Nombre de Délégués présents : 88

Date de publication : le 29 juin 2026
Secrétaire de séance : Madame Vanessa PARENT

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT-CINQ JUIN A 10 HEURE 30,

Le Comité du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités de Charente-Maritime dument convoqué s'est réuni à l'Agrocampus de Saintonge du lycée Desclaude, rue Georges Desclaude à SAINTES (17100) sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD.

ÉTAIENT PRÉSENTS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : Patrick ORGERON ; Stéphane LE BOISSELIER ; Jean-Michel FAUCHET ;
- Canton de CHANIERES : Jean-Luc FOURRÉ ; Benoît REMOND ; Patrick ROUDIER ; Bernard COUSSOT ;
- Canton de CHATELAILLON : Eric SIMONIN ; Damien BREAU ; Jean-Jacques PETIT ; Pascale LEYON ;
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Vanessa PARENT ; Philippe KRONERT ; Benoît SIMON ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : Bruno LAVERGNE ;
- Canton de LA JARRIE : Xavier LANNELONGUE ; Didier MAURISSAU ; Willy DE PÉTRIS ; Pascal AUDINET ;
- Canton de JONZAC : Laurent PERRIN ; Patrick CARRÉ ; Aurélien BIRONNEAU ;
- Canton de LAGORD : Jean-Louis BOUILLAUD ; Pierre DETEIX ;
- Canton de MARANS : Jean-Joël CLADY ;
- Canton de MARENNES : Frédéric SUDRE ; Alberto GONZALEZ ; Olivier CHERE ;
- Canton de MATHA : Bernard GOURSAUD ; Clément MAZAUD ; Jérôme HILLAIRET ;
- Canton de PONS : Matthieu MOREAU-DESSENDIER ; Jean-Pierre BOUCHET ; Vincent DELAGE ;
- Canton de ROYAN : Benjamin TOUZET ; Patrick MORIAMEZ ;
- Canton de ST JEAN D'ANGÉLY : Michel PELLETIER ; Anne STANGHELLINI ; Jacky PROUTEAU ; Denis PETONNET ;
- Canton de ST PORCHAIRE : Alain ROULIN ; Dominique BOUCHERIT ;

- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : Bruno RIVIÈRES ; Jean-Michel CHATELIER ; Mickaël PÉRÉ ;
- Canton de SAUJON : Nicolas BINET ; Pierre HAZARD ; Cyril REMBERT ; Christian PITARD ;
- Canton de SURGÈRES : Alain LESÈCHE ; Didier CLERC ; Fabrice GAYOT ; Jean-Marie ARNAUD ;
- Canton de THÉNAC : Isabelle PINEAU ; Christian DUGUÉ ; Yannick COMBAUD ;
- Canton de TONNAY-CHARENTE : Joanick BARRAUD ; Lionel PACAUD ; Jean-Philippe GUIGNOUARD ;
- Canton de LA TREMBLADE : Pascale MADRANGER ; Philippe PICON ; Fabien GAUTRET ;
- Canton LES TROIS MONTS : Alain LAPARLIÈRE ; Bruno GUICHARD ; Elisabeth DIEZ ;
- Ville de ROCHEFORT : Jean-Noël CIFONI ;
- Ville de SAINTES : Jean-Charles LANGLAIS ; Jean-Bernard FORGIT.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : Roland CLOCHARD ; Denis ROUYER ;
- CDA ROYAN ATLANTIQUE : Yves PAGE ;
- SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO : Patrick STARZINSKY ; Romain ROUAN ;
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : Alexandre TROUCHE ; Thierry LAPORTE ;
- CDC AUNIS SUD : Jean-Jack AUBOYER ; Elodie ROSPARS ;
- CDC DU BASSIN DE MARENNES : Guy PROTEAU ; Jean-Pierre MANCEAU ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Patrice BACHEREAU ;
- CDC DE GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : Loïc GIRARD ; Jean GEAY ;
- CDC DE LA HAUTE SAINTONGE : David DEFOULOUNOUX ; Laurent NIVARD ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Hervé DE LARQUIER ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : Cyril BITAUDEAU ;
- SICN DU SUD SAINTONGE : Patrick BARIBAS ;
- DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME : Gérard PONS.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : Manon JEPHOS ;
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Eric GUILBERT ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : Hervé BOUCHER ; Stéphane GEFFARD ;
- Canton de LAGORD : David FERRÉ ; Guy MONS ;
- Canton de MARANS : Hélène CROS ; Eric BROSSARD ; Arnaud ANGEL ;
- Canton de ST PORCHAIRE : Alexandre SCHNEIDER ;
- Canton de TONNAY-CHARENTE : Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : Bruno ELINGUEL ;
- Canton LES TROIS MONTS : Serge JOURDAIN ;
- Ville de ROCHEFORT : Thierry LESAUVAGE.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROYAN ATLANTIQUE : Carl GIRERD ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Alain RENOUX ;
- CDC de L'ILE D'OLÉRON : Patrice BRIDIER ; Julien PAPINEAU ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Frédéric PINSONNEAU ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : Didier VINCENT ; Daniel PASQUIER ;
- SIVOM ST BRIS DES BOIS ST CESAIRE : Christelle BASSO-FIN ;
- SICN DU SUD SAINTONGE : Ghislaine GUILLEMAIN ;
- SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX : Pascal BARON ;
- SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET : Gérard GUSTAVE ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,

Vu les statuts du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime, modifiés par arrêté préfectoral du 6 septembre 2021, et notamment l'article 8,

Considérant que le Comité Syndical installé le 25 juin 2026 suite au renouvellement de l'ensemble des Conseils Municipaux, Syndicaux et Communautaires, doit procéder à la détermination du nombre de membres du bureau dont les vice-présidents,

Monsieur le Président rappelle la loi qui prévoit que le nombre de membres du bureau syndical est déterminé par délibération du Comité Syndical, sans que ce nombre n'excède 20% de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Monsieur le Président propose de fixer à **7** le nombre de de membres de vice-présidents, et à **23** le nombre des autres membres du bureau syndical.

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

LE COMITÉ SYNDICAL

à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE

- De déterminer, outre le Président, le nombre des membres du bureau du Syndicat Départemental de la Voirie à 30
- De répartir les sièges du bureau du Syndicat Départemental de la Voirie ainsi :
 - 1 Président
 - 7 vice-présidents
 - 23 autres membres du bureau

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an sus-précisés
Ayant signé le registre tous les membres présents
Pour extrait conforme,

Le Président,

Loïc GIRARD



La Secrétaire de séance,

Vanessa PARENT